



ANBL présente un premier trimestre de 129,7 millions de dollars

Fredericton, N.-B. - ANBL a publié ses résultats non vérifiés pour le premier trimestre terminé le 27 juin 2021. Les ventes totales pour le trimestre (13 semaines) étaient de 129,7 millions de dollars, soit 2,5 pour cent de plus que le trimestre terminé le 28 juin 2020 (13 semaines).

Les principales tendances des ventes de produits pour le premier trimestre (du 29 mars 2021 au 27 juin 2021) par rapport au premier trimestre de l'année dernière (du 30 mars 2020 au 28 juin 2020) sont les suivantes :

- Les ventes de vin ont diminué de 0,3 %, soit 0,08 million de dollars.
- Les ventes de spiritueux ont diminué de 1,9 %, soit 0,52 million de dollars.
- Les ventes de bière ont augmenté de 2,3 %, soit 1,31 million de dollars.
- Les ventes de panachés et de cidre ont augmenté de 15,5 %, soit 2,46 millions de dollars.

ANBL est une société d'État provinciale responsable de l'achat, de l'importation, de la distribution et de l'activité de vente au détail de toutes les boissons alcoolisées dans la province. Elle sert le public et les titulaires de licence par le biais de 41 magasins corporatifs de vente au détail, 87 magasins privés de franchise, 87 magasins de franchise de producteurs locaux et 67 épicereries vendant du vin, du cidre et, à compter du 31 octobre 2019, de la bière. Son portefeuille de produits comprend plus de 2 267 produits, dont des vins, des spiritueux, des bières et d'autres produits, comme des panachés et des du cidre, ainsi que des boissons alcoolisées produites localement.

Au cours des 45 dernières années, ANBL a construit un réseau de magasins dans plus de 33 collectivités de la province et emploie environ 740 personnes.

En vertu d'une convention comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la Société suit un cycle de rapports de 52 semaines, ce qui nécessite périodiquement un exercice financier de 53 semaines. L'exercice de la Société se termine le dimanche le plus proche du 31 mars. En général, l'inclusion d'une semaine supplémentaire a lieu tous les cinq ou six exercices en raison de la date de fin d'exercice flottante de la société. Le prochain exercice de 53 semaines aura lieu au cours de l'exercice 2022.

Personne-ressource pour les médias : Thomas Tremblay, communications, ANBL, 506-429-2091 ou Tom.Tremblay@anbl.com